

# ŒUVRES

DE M. LE CHANCELIER

D'AGUESSEAU.

TOME SIXIÈME,

CONTENANT PLUSIEURS REQUESTES

Sur les matieres domaniales, présentées au Parlement  
en qualité de Procureur Général.



A PARIS,  
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

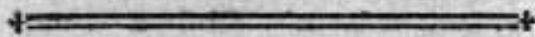
---

M. DCC. LXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



## AVERTISSEMENT.



**C**EUX qui par état s'exercent dans l'Art oratoire, ou qui le cultivent par goût, ont toujours regardé les Harangues de M. le Chancelier d'Aguesseau comme des Modèles de la véritable Eloquence; & ses Plaidoyers sont pour le Jurisconsulte & le Magistrat une des sources les plus pures de la science des Loix.

Le Public qui a vû paroître avec une sorte d'enthousiasme les premiers Ouvrages de ce grand Homme, ne fera pas, sans doute, un accueil moins favorable à ceux que nous lui offrons

*Tome VI.*

*a*



REQUESTES  
DE M. D'AGUESSEAU,  
DONNÉES AU PARLEMENT,  
EN QUALITÉ DE PROCUREUR GÉNÉRAL.

---

PREMIERE REQUÊTE,

*Sur la mouvance du Comté de Soissons.*

A MESSIEURS DU PARLEMENT.



UPPLIE le Procureur Général du Roi :  
DISANT, qu'ayant pris communication de  
l'Instance qui est pendante en la Cour depuis  
plusieurs années, entre le sieur Evêque de  
Soissons, & M<sup>rs</sup> Emmanuel-Philibert-Amédée  
de Savoye Prince de Carignan, touchant la mouvance de  
la moitié du Comté de Soissons, il a reconnu d'abord que  
l'Evêque de Soissons n'a point eu jusques à présent dans cette  
Instance de véritable Partie, ni de contradicteur légitime.

*Tome VI.*

A